

COMMUNE DE 88210 CHATAS

13 le village

Tél : 03 29 55 29 41

mairie-chatas@orange.fr

siret 21880093600013

Jours et heures d'ouverture du secrétariat

Mercredi de 13 h à 17 h et vendredi de 08 h à 12 h

Châtas, le 04/09/2026

Aux habitants de Châtas,

Je vous prie de trouver ci-dessous les informations concernant les modifications de collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes pour notre secteur à partir du 07 septembre 2026 ainsi que d'autres informations concernant la vie du village.

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

A compter du 07 septembre 2026, la collecte des ordures ménagères se fera tous les 15 jours le lundi. Il faudra donc sortir les bacs noirs le dimanche soir.

La première collecte de septembre aura lieu le lundi 14 septembre puis le 28 septembre, et ainsi de suite.

Attention pour la facturation, la règle n'est pas changée pour le moment. La redevance comprend toujours 12 levées par an, avec un coût supplémentaire au-delà des 12 levées.

En ce qui concerne les sacs jaunes, la collecte aura désormais lieu toutes les semaines le jeudi. Vous devrez donc les sortir le mercredi soir. **La première collecte de sacs jaunes aura lieu le jeudi 10 septembre, puis toutes les semaines.**

Vous trouverez joint à ce courrier un flyer avec le nouveau calendrier des collectes.

Facturation de l'eau

Vous venez de recevoir votre facture d'eau. Il s'agit d'un **acompte qui comprend l'abonnement du 1^{er} semestre 2026 et une consommation estimée d'environ 50 % calculée sur la moyenne des dernières années.**

Enquête à destination des habitants de la CASDDV

En 2027, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié fêtera ses 10 ans d'existence. Afin de mieux connaître la perception des services qu'elle propose aux habitants, la CASDDV vous invite à répondre à une enquête disponible jusque fin septembre.



En 2027, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges fêtera ses 10 ans. À cette occasion, une enquête est proposée aux habitants afin de mieux comprendre leur perception de l'Agglomération, de ses services et de son rôle sur le territoire. Le questionnaire est anonyme et ouvert jusqu'à fin septembre.

Répondez ici : <https://sondages.saint-die-des-vosges.fr/index.php/486911/>

Journées du Patrimoine

Cette année, la commune de Châtas participera aux Journées du Patrimoine. Une visite guidée de la commune et plus particulièrement de l'église assurée par Madame VARVENNE, qui, missionnée par le Conseil Départemental, a travaillé sur le patrimoine architectural de la commune.

Rendez-vous le samedi 19 septembre sur la place de la mairie à 14h30.

INTRAMUROS

Depuis quelques temps, la commune utilise l'application INTRAMUROS pour informer les habitants de ce qui se passe à Châtas.

Pour la consulter, il vous suffit de télécharger l'application INTRAMUROS sur votre smartphone ou de consulter directement la page INTRAMUROS de la commune sur votre Internet depuis votre navigateur Internet.

Bien cordialement.

Brigitte GAMAIN,
Maire de Châtas.

